

PETIT LEXIQUE PHILATÉLIQUE

Les termes précédés d'un astérisque sont extraits du dictionnaire philatélique et postal édité conjointement par l'Académie de Philatélie et l'Académie Européenne de Philatélie

AÉROGRAMME :



Correspondance avion constituée d'une feuille pliable revêtue d'un timbre pré-imprimé. Il est interdit d'y insérer des feuillets supplémentaires. Appartient à la classe des entiers postaux. Par extension désigne tous les plis transportés par avion, notamment les premiers vols.

* **AFFRANCHISSEMENT** : - Acquittance préalable de la totalité des frais de port, représenté, selon les époques et les cas, par des mentions, des marques spécifiques, des timbres-poste, des empreintes de machines à affranchir ou autres valeurs fiduciaires.

ALBUM : Reliure contenant des pages avec des cases pré-imprimées destinées à y recevoir les timbres d'un pays, certains albums comportent des pages vierges que le collectionneur peut remplir à son idée de timbres et de lettres.

ALSACE LORRAINE (TIMBRES D') : Série de 6 timbres provisoires diffusés dans les régions occupées par l'armée Allemande à partir du 6 septembre 1870. La couleur est celle des timbres Français de l'époque, à l'exception du 25c. Réalisés par l'imprimerie nationale de Berlin ils comportent un burelage comme les timbres d'Allemagne du Nord. Ils ont été retirés du service le 31 mars 1871. De la même manière des timbres Allemands ont été surchargés en 1940.

AMINCISSEMENT : Diminution plus ou moins légère de l'épaisseur du papier, en un ou plusieurs endroits. Un timbre aminci perd beaucoup de sa valeur, laquelle est réduite proportionnellement à l'importance de l'amincissement.

ANNEAU-LUNE :



Petit manque d'impression sur un timbre généralement typographié se présentant généralement sous la forme d'une petite tache circulaire de couleur blanche. Il est dû à la présence d'un corps étranger au moment de l'impression du timbre.

ANNULE : Mention apposée postérieurement en surcharge du timbre-poste ayant pour vocation à lui ôter sa valeur fiduciaire. L'usage le plus connu est celui des cours d'instruction pour la formation des élèves postiers. Mais ce n'est pas le seul car elle est utilisée, entre autres, pour les pièces remises à l'UPU, pour annuler certains essais (particulièrement de la période classique), pour démonétiser des pièces fautes ou des produits disposés dans un présentoir et exposés dans les bureaux de poste qui ne doivent pas servir, sur des Bandes pour Journaux utilisées comme collier de sac postal, Voir également Spécimen et Timbres des Cours d'Instruction.

A SEC (impression) :



Une impression «à sec» est due à l'assèchement de l'encrier. En taille-douce, la pression du cylindre laisse apparaître le sujet en relief. Elle peut être totale ou partielle lorsque l'encrier se vide progressivement. Un timbre a été imprimé volontairement dans ces conditions dans la bande pour la Légion tricolore (N° 565/566).

AUTOADHESIF : Pour être collé sur un support, le timbre doit avoir à son verso une substance devant faire office d'interface entre les deux papiers dénommée la gomme. Une gomme autoadhésive est de nature chimique différente des gommes insaturées : elle est hydrophobe et ne nécessite donc aucun apport pour son collage. Avant usage, elle est protégée par un papier dit sulfurisé. Ces gommes sont apparues en France à partir de 1989 notamment pour les carnets. Puis son usage s'est largement étendu à l'ensemble des timbres.

BALLON MONTÉ : désigne les plis transportés par les 67 aérostats ayant quitté Paris pendant le siège entre le 23 septembre 1870 et 28 janvier 1871 (55 en ont transporté officiellement). On distingue les plis «probables» qui ne peuvent pas être attribués avec certitude à un ballon transporteur, les plis «certains» et les plis «contestés» remis directement aux aérostats sans passer par la poste au départ. En vertu du décret du 26 septembre 1870, les plis ne devaient pas dépasser 4 grammes et comporter la mention «ballon monté».

BANDE. - Ensemble horizontal de plus de deux timbres qui n'ont pas été séparés. Les bandes de timbres non dentelés, lorsque les exemplaires qui les composent sont en parfait état, présentent de grosses plus-values. Les bandes verticales répondent à la même définition, mais leur plus-value est comparativement moins grande.

BANDE POUR JOURNAL :



Entier postal créé par la Loi du 20 Avril 1882 pour assurer l'envoi de journaux, imprimés et prix courants. Supprimée en 1942.

BIENFAISANCE (Timbres de) : Un grand nombre d'États ont pris l'habitude d'émettre des timbres qu'ils vendent à un prix supérieur à celui de la valeur d'affranchissement ; la différence est généralement versée à des oeuvres de bienfaisance. D'autres obligent à ajouter, certains jours, au prix normal du port de la lettre, un timbre n'ayant aucune valeur d'affranchissement et dont le montant intégral est remis à des oeuvres charitables. Ce sont seulement ces derniers que nous classons sous la rubrique « Timbres de bienfaisance ».

BLOC : Ensemble de timbres attachés par un de leurs bords et détachables. Le mot bloc est suivi du nombre de timbres qui le compose (exemple «bloc de 4»).

BLOC FEUILLET : Présentation particulière d'un ou plusieurs timbres sous forme de feuillet émis depuis 1925 à l'occasion d'événements (notamment des expositions philatéliques de 1925 à 1989). Les timbres issus de blocs feuillets ont pouvoir d'affranchissement.

BLOC SOUVENIR : Feuillet gommé de 205 x 95 mm comportant le plus souvent un seul timbre dans une carte dépliant placée sous blister. Les timbres issus de blocs souvenirs ont pouvoir d'affranchissement.

BLOC SPÉCIAL SUR PAPIER GOMMÉ : Feuillet spécial de luxe gommé non commercialisé émis à quelques dizaines d'exemplaires pour être distribué à des personnalités.

BORD DE FEUILLE : Partie sur laquelle les timbres-poste ne sont pas imprimés et qui peut rester vierge ou comporter des publicités, informations postales, guillochis ou autres. Les bords de feuille des timbres classiques de la période 1853-1857, qui comportent un filet d'encadrement, confèrent une plus-value sensible aux timbres qui en possèdent.

BOULES DE MOULINS : Sphère de zinc de 20 centimètres de diamètre environ inventée par Delort, Robert et Vonoven et pouvant contenir de 400 à 1000 correspondances de Province destinées à Paris assiégé. Les lettres devaient être affranchies à 1F (20c pour l'administration des postes et 80c pour les 3 inventeurs) et porter la mention «Paris par Moulins-Allier». Les boules étaient jetées dans la Seine en amont de Paris mais aucune lettre ne parvint à destination pendant le siège. Plusieurs repêchages eurent lieu entre 1871 et 1982.

BUREAUX FRANÇAIS À L'ÉTRANGER : Etablissements de poste créés par la France dans divers pays étrangers du 16ème siècle jusqu'au 31 mars 1931. Ces bureaux utilisaient des timbres de France depuis 1857. A partir de 1885, en raison de spéculation sur les changes, ces bureaux furent dotés de timbres particuliers.

BURELAGE : Fond formé de lignes légères entrecroisées ou parallèles, sur lequel se détache le dessin principal d'un timbre. Technique utilisée sur le timbre PA n° 15 et les timbres d'Alsace Lorraine n°s 1 à 7.

CARACTÈRES :

ANTIQUES — ÉGYPTIENNES
ROMAINS — ITALIQUES
NORMANDES

Voici un modèle des caractères typographiques les plus employés et les noms sous lesquels on les désigne .

CARNET : Le carnet est le conditionnement de vente, fabriqué et mis en circulation par une administration postale ou son concessionnaire formé d'une couverture dans laquelle est (sont) fixé(s) un (des) feuillet(s) de timbres-poste détachables. Entre également dans ce champ le simple feuillet comprenant sur un support unique (à la fois la couverture et les timbres), qui a clairement vocation à être plié par l'utilisateur pour former un carnet. Pour certains carnets contemporains, la couverture sert directement de support lorsqu'il s'agit de timbres-poste autoadhésifs.

CARTE MAXIMUM :



Carte postale associant une illustration, un timbre et une oblitération offrant un maximum de concordance entre eux.

CARTOUCHE : Nom masculin désignant l'espace du timbre-poste destiné à recevoir la valeur faciale. L'absence de valeur dans le cartouche est une variété très recherchée.

CENTRAGE :



Les collectionneurs recherchent un bon centrage, c'est-à-dire un timbre dont la figurine est située à égale distance des dents sur chacun des 4 côtés. Un timbre décentré pourra subir une décote. Se reporter au mot **PIQUAGE**.

CENTRÉ : Un timbre bien centré est celui dont les marges sont égales les unes aux autres, qu'il soit dentelé ou non.

* **DÉCENTRÉ** : Se dit d'un timbre-poste dont la partie imprimée n'est pas à égale distance des limites du papier ou de la dentelure, c'est-à-dire dont le centrage est défectueux.

CHARNIÈRES : Petits morceaux de papier pelure gommé, à l'aide desquels on fixe les timbres dans les albums.

CHOIX : Premier choix, second choix, expressions qui indiquent respectivement qu'un timbre est parfait ou imparfait. Nos cotes s'appliquent à des exemplaires de premier choix ; un amincissement, une petite fente, une dentelure incomplète, une oblitération trop forte, même un défaut de fraîcheur, sont autant de tares qui en diminuent plus ou moins la valeur.

CLASSEUR : Reliure contenant des feuillets rigides, mobiles ou non, blancs ou noirs, sur lesquels sont fixées des bandes souvent transparentes permettant de stocker en toute liberté des timbres.

CLASSIQUE : Caractérise les timbres et lettres de 1849 à 1876, par opposition aux semi-modernes (1900-1940) et aux modernes (après 1940).

COINS DATÉS : De nombreuses feuilles de timbres de France, des Colonies françaises, de Monaco, etc., portent dans la marge inférieure de droite, depuis 1922, l'indication de la date de l'impression. Nos cotes s'entendent pour des blocs de quatre, neuf, attachés à la marge où figure la date.

Selon les modes d'impression et les souhaits de l'administration postale, les feuilles de timbres sont pourvues, généralement en bas à droite, d'une date correspondant au jour de l'impression. Les premières feuilles datées sont apparues dès 1922. Conventionnellement, les collectionneurs présentent cette partie de feuille attenante à un bloc de 4 timbres et plus tardivement, avec l'introduction des RGR dans le début des années 70, à un bloc de 6.

Voir également millésime.

COLIS POSTAUX (timbre pour) : Les premiers timbres sont apparus en 1892. L'affranchissement couvre les frais de transport d'une gare de départ à une gare d'arrivée. Bien qu'acheminés par le rail, le transport des colis est fait au nom et sous contrôle de la Poste. A partir de 1941 la Poste décide de les rendre plus attractif en changeant leur visuel et en utilisant la taille-douce comme moyen d'impression. Ils portent également la mention SNCF. Puis en 1944 les timbres sont émis par la SNCF et sont dits Timbres pour «petits colis». Ces timbres n'étaient pas vendus à l'état neuf mais directement collés par l'agent au moment de l'affranchissement.

COMMÉMORATIFS : Timbres émis pour commémorer un événement. Ces émissions ont été mises à la mode en 1892 par les États d'Amérique qui ont presque tous émis des timbres à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. La plupart de ces émissions sont faites pour être vendues aux collectionneurs plutôt que pour affranchir les lettres.

COURS D'INSTRUCTION : En 1911, un arrêté du 9 mai publié au Bulletin mensuel des postes et des Télégraphes daté du 15 octobre institue et organise des

cours d'instruction pour les surnuméraires. Parmi le matériel dont doivent être pourvues les salles de cours, on relève notamment des timbres-poste nécessaires aux exercices pratiques. Pour leur ôter toute valeur fiduciaire, ces timbres-poste sont préalablement annulés d'une mention spécifique

* **DÉFECTUEUX** : Se dit d'un timbre, ou d'une lettre, dont l'état est mauvais. L'appellation " troisième choix " est parfois utilisée dans ce sens. Les timbres défectueux n'ont, en règle générale, qu'une faible valeur.

DÉMONÉTISÉ : En France, certains timbres-poste commémoratifs des années 1920 (Ronsard, Arts et Métiers, Jeux Olympiques), des timbres de la Caisse d'amortissement, certains des premiers timbres de bienfaisance au profit de la Croix-Rouge sont démonétisés. Sont concernés également une partie des timbres émis par l'état français de 1940 à 1944, en particulier tous les timbres à l'effigie du Maréchal Pétain, l'ont été le 1er novembre 1944.

DENTELÉ : Se dit d'un timbre dont les bords ont été perforés ; cette perforation a pour but de faciliter la séparation des timbres d'une même feuille. — Lorsque ce mot n'est pas inscrit en tête d'une émission, les timbres de cette émission sont non dentelés. Le mot « dentelé » est toujours suivi d'un chiffre qui indique le nombre de dents contenues dans une longueur de deux centimètres et qu'on peut immédiatement évaluer à l'aide d'un odontomètre (voir ce mot).

Dentelés 13 signifie que les timbres d'une émission sont tous dentelés 13 sur les quatre côtés.

Dentelés 13x14 signifie que le côté horizontal a 13 dents et le côté vertical 14.

Dentelés 13-14 signifie que les timbres d'une émission sont indifféremment dentelés 13, 13x14, 14x13 ou 14.

Dentelés 12, 12x12¹/₂ signifie que chaque timbre de la série existe sous deux formes de dentelure différentes 12 et 12x12¹/₂.

DÉPLACÉ :



Lorsqu'un timbre est imprimé en plusieurs fois ou surchargé, il arrive qu'une de ses parties (en particulier le centre ou la surcharge) soit décalée. Cette variété, si elle est nette, donne une plus-value importante au timbre

DISTRIBUTEUR : En 1969, l'Administration postale a mis en service à titre expérimental, une machine auto-

matique avec laquelle il était possible d'obtenir, entre autres, des vignettes affranchissement. Ces dernières, imprimées par le distributeur, étaient traitées comme des timbres-poste ordinaires donc régulièrement oblitérées. L'appareil, installé dans le centre commercial de MONTGERON (91230 Essonne), a fonctionné pendant une quinzaine de mois.

DOUBLE FRAPPE : voir RE-ENTRY

* **DOUBLE IMPRESSION** :



Impression résultant de deux passages successifs sous la presse. Cela ne peut concerner que des presses imprimant feuille à feuille. Il peut aussi s'agir de feuilles de réglage de machine, utilisées successivement afin d'économiser le papier.

EMISSIONS COMMUNES : Chaque année, la Poste émet une ou plusieurs émissions communes avec un opérateur postal étranger. L'objectif est de contribuer à faire découvrir les cultures respectives de chacun des deux pays. La toute première émission conjointe, une édition franco-allemande, date de 1973. A partir de 1983, elles deviennent un véritable rendez-vous philatélique annuel. Ces émissions illustrent des sujets aussi variés que le patrimoine culturel ou les grands enjeux politiques.

EMPATTEMENT. - Forme donnée à la terminaison des jambages verticaux des lettres :

M : sans empattement (antiques) ;

M : empattement rectangulaire (égyptiennes) ;

M : empattement triangulaire (elzévir) ;

M : empattement à trait fin (romain).

ENCART : Document généralement d'origine privée se présentant sous forme d'un livret illustré revêtu d'un timbre ou d'une série avec oblitération premier jour ou commémorative.

ENTIER POSTAL : Timbre-poste imprimé sur un support servant à la correspondance ou constatant la perception d'une taxe postale. Il peut revêtir plusieurs formes : cartes postale, carte-lettre, formule pneumatique, aérogramme. Ils sont traditionnellement classés en entiers officiels, entiers timbrés sur commande (fabriqués à la demande d'un utilisateur et non vendus

au public), entiers annonces (avec publicités, souvent vendus au public à prix réduit), entiers repiqués (avec surimpression privée d'un texte ou d'une illustration).

EPREUVE : Les épreuves concernent tous les modes d'impression mais celles qui attirent le plus l'attention sont les épreuves taille-douce qui sont de véritables œuvres d'art. On distingue :

— *L'épreuve d'état.* L'épreuve est réalisée par le graveur du timbre directement dans son atelier et imprimée par lui sur une presse à bras dans une seule couleur avec le poinçon non durci. Elle permet de juger de l'avancement de son travail et la production n'est pas contrôlée. Cependant le tirage est faible et confidentiel ce qui en fait des pièces très rares et recherchées. Elle porte généralement la signature du graveur.

— *L'épreuve d'artiste.*



Elle vient dans le prolongement de l'épreuve d'état et concerne le timbre dans sa version finale. Elle comporte la signature du graveur et/ou du dessinateur au crayon à papier.

— *L'épreuve d'atelier.* A partir 1959, l'épreuve d'artiste est réalisée et contrôlée par l'Atelier des Timbres-Poste. Elle est toujours imprimée à la presse à bras avec le poinçon non durci sur un papier de grande qualité. Elle se distingue particulièrement par une empreinte à sec avec les initiales de l'Atelier. Sa quantité est limitée à une vingtaine d'exemplaires. Si elle est toujours unicolore, les exemplaires sont de plusieurs couleurs différentes. Elle est dite aussi épreuve de présentation car elle permet de détecter des imperfections qui seront corrigées par le Maître graveur de l'Atelier avant la confection de la molette servant au transfert sur le cylindre d'impression. La production cesse en 1963.

— *L'épreuve de luxe.*



Une épreuve de luxe est un feuillet au centre duquel le Timbre-Poste est imprimé par l'Atelier de Fabrication des Timbres-Poste dans ses couleurs définitives avec un cylindre confectionné spécifiquement aux dimensions voulues (et non à partir du poinçon original). L'appellation figure dans le coin inférieur droit de l'épreuve. Jusqu'en 1967, elle porte des perforations de contrôle au bas du feuillet. Le tirage, d'environ 250 exemplaires, est destiné à de hauts dignitaires ou à des membres du gouvernement.

Le terme **épreuve collective** est réservé aux séries comprenant plusieurs timbres imprimés sur le même feuillet. De 1946 à 1959, ont été émises des épreuves, pour la plupart collectives, sur papier gommé et sont dentelées (voir rubrique Blocs spéciaux sur papier gommé).

ERREUR :



Timbre imprimé dans une couleur autre que celle qu'il aurait dû avoir, ou comportant une ou plusieurs fautes de composition, d'impression ou de disposition. Voir aussi **Tête-bêche**. Les erreurs sont très recherchées par les spécialistes.

ERRINOPHILIE : Collection des vignettes non postales éditées par divers organismes dans un but de propagande. Les plus connues sont les vignettes touristiques (en particulier la série «La belle France»)

anti-tuberculeuses, aériennes (meetings d'aviation), patriotiques et régimentaires (vignettes «Delandre» pendant la guerre de 1914-18). Une association, l'Arc-en-ciel, fondée en 1913, regroupe les errinophiles.

ESSAI : On distingue :

— **Les essais de fabrication.** Ils concernent tous les éléments de la confection d'un timbre (mise au point d'un outil d'impression ou de dentelure) et de l'usage qui peut en être fait (réglage d'appareils de distribution au public, de machines de tri, etc.). Ils sont généralement réalisés avant l'impression définitive du timbre et peuvent se présenter non dentelés, sans gomme, dans des couleurs ou formats différents, avec une marque d'annulation. (Voir également Annulé, Spécimen, Vignette expérimentale)

— **Les essais de couleur.** Les essais de couleur ont été introduits sur le tard (en gros au début des années 50 avec l'arrivée des presses 3 couleurs et 1960 pour les presses 6 couleurs). Ils ont pour finalité de faciliter le choix des couleurs parmi plusieurs combinaisons possibles, ceci s'effectuant à l'aide d'épreuves tirées en feuilles à partir du poinçon durci. Pour chaque émission de Timbre-Poste, on essayait environ huit à dix teintes qu'on imprimait chacune en deux ou trois exemplaires. Le code de chaque couleur faisant référence au nuancier du fabricant d'encre est indiqué au crayon en marge des feuilles. Ces essais ne concernent que les timbres gravés et le tirage serait de quelques centaines d'exemplaires.



Le principe de répartition des couleurs est pratiquement immuable :

ESSUYAGE (défaut d') :



Le défaut d'essuyage est inhérent au réglage de

l'outil essuyeur. Il résulte d'une pression trop faible du cylindre essuyeur ou d'un mauvais nettoyage de sa lame. Les souillures laissent apparaître des traces de bavures allant dans le sens opposé au déroulement de la bobine de papier.

ESTIMATION : Évaluation de la valeur marchande d'un timbre ou d'une collection. Elle est généralement réalisée par un professionnel et donne lieu à un versement d'honoraires remboursés en cas de transaction.

ETIQUETTE : Vignette sans valeur fiduciaire ayant pour but d'indiquer la particularité d'un envoi postal (recommandation, exprès, code postal). Les étiquettes de poste aérienne font l'objet de collections spécialisées.

* **EXPERTISE.** - Ensemble des opérations permettant de donner l'état civil d'un timbre ou d'une pièce, et de ce fait déterminer son numéro suivant un catalogue, son état, sa couleur, son authenticité.

EXPRES (Timbres). - Timbres émis par certains pays pour l'affranchissement des lettres qui doivent être délivrées par exprès dès leur arrivée au lieu de destination.

FAC-SIMILÉ. - Ces mots, imprimés au recto ou au verso des timbres, indiquent que ceux-ci sont faux. Cette mention est malheureusement exceptionnelle et les timbres faux se présentent en général sous les aspects les plus trompeurs.

FACIALE (VALEUR) : Montant indiqué sur un timbre et servant à acquitter la taxe postale. Certains timbres d'usage courant ne comportent pas de faciale (depuis 1993) : ce sont les timbres à validité permanente (TVP) utilisables par-delà les changements de tarifs.

FAUX : Figurine imitant un timbre-poste destiné à tromper le collectionneur ou l'administration des postes. Apparus en même temps que la collection, les faux philatéliques sont de deux catégories : souvent de belle qualité pour tromper le collectionneur ou de facture généralement grossière pour lui permettre de «boucher» une case de son album avec un timbre rare qu'il n'a pas les moyens d'acquérir. Les timbres «faux pour servir» sont des timbres d'usage courant ayant pour but de frauder la poste. Ils sont particulièrement recherchés sur lettre ayant voyagé.

FÊTE DU TIMBRE :



Journée de propagande philatélique organisée chaque année dans une centaine de villes par la F.F.A.P. Fondée le 16 janvier 1938 dans huit villes sous le nom de Journée du Timbre, elle a été rebaptisée Fête du Timbre en 2000 et a lieu sur un week-end en mars.

FEUILLETS-COLLECTORS : Pour célébrer un événement sportif, événementiel ou mettre en valeur une thématique, la Poste rassemble les timbres de collection qu'elle émet dans un document collector autour d'une mise en page illustrée en rapport avec le sujet traité. Ces documents ont la particularité d'être produits en nombre limité. Ainsi, ils sont recherchés pour leur originalité ou leur rareté.

FEUILLETS-SOUVENIR DE LA C.N.E.P. : Feuilles édités par la Chambre Syndicale des Négociants et Experts en Philatélie à l'occasion des salons qu'elle organise à Paris (salon philatélique d'automne et biennale) et en Province. A partir de 2012 (n°61) chaque feuillet comporte un timbre autoadhésif ayant pouvoir d'affranchissement.

FEUILLETS-SOUVENIR DE LA F.F.A.P. : Feuilles édités par la Fédération Française des Associations Philatéliques à l'occasion de son congrès annuel. Ils sont vendus aux associations fédérées et offerts aux abonnés de la revue «La philatélie française». Depuis 2013 (n°7) chaque feuillet comporte un timbre autoadhésif ayant pouvoir d'affranchissement.

FEUILLETS-SOUVENIR DU CARRÉ MARIGNY : Paires de feuillets (dentelé et non dentelé) édités par le comité pour la promotion du marché aux timbres de Paris (C.P.M.T.P.) à l'occasion des quatre jours de Marigny qui ont lieu à l'Ascension.

FEUILLETS-SOUVENIR YVERT ET TELLIER : Depuis 2008, les éditions Yvert et Tellier mettent en avant le travail des artistes du timbre en leur demandant de réaliser la couverture du catalogue

de cotation des timbres de France - Tome 1. Cette couverture est ensuite reproduite sur un bloc-feuillet offert pour tout achat de la nouvelle édition du catalogue. Le sujet de ces blocs est toujours le fruit d'artistes réputés pour leur art de la gravure

F.F.A.P. : Fondée le 5 juin 1922 à Paris sous le nom de Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises (F.S.P.F.), elle a pour but de regrouper les associations, de promouvoir la philatélie et de défendre les collectionneurs. En 1995, elle est rebaptisée Fédération Française des Associations Philatéliques. Organisatrice de la Fête du Timbre, la F.F.A.P. représente la France pour la compétition au sein de la Fédération Internationale de Philatélie (F.I.P.).

FICTIF : En 1932, l'Administration a cessé d'utiliser des timbres-poste surchargés. Elle les a remplacés par des simili-timbres appelés par les collectionneurs "FICTIFS". Il s'agit d'un cadre entourant la mention "SANS VALEUR" et un chiffre fixant la valeur. Les couleurs sont, jusqu'en 1964, celles des timbres en cours au moment de l'impression. Cette concordance est signalée par le N° du timbre correspondant entre parenthèses.

FIL DE SOIE. - Quelques timbres sont imprimés sur un papier contenant, dans la pâte, un fil de soie qu'on voit plus ou moins nettement en regardant le verso ; c'était un moyen d'empêcher la contrefaçon des timbres lorsque ce procédé de fabrication était secret. — Le papier mélangé de fils de soie est celui dans la pâte duquel se trouvent des multitudes de petits bouts de fils qui donnent au papier l'aspect de papier chiné. C'est aussi au verso qu'on les voit le mieux.

FILIGRANE.



Marque qui se trouve dans la pâte du papier et qui apparaît lorsqu'on regarde le timbre par transparence. Il y a cependant bien des cas où cet examen ne suffit pas à déceler le filigrane ; on a recours alors à la benzine ; on place le timbre, verso en l'air, sur une surface noire ou dans un filigranoscope, et on le recouvre de quelques gouttes de benzine. La plupart des filigranes apparaissent alors. Malheureusement un grand nombre de timbres sont imprimés avec des couleurs qui filent dans la benzine et, pour tous les timbres émis en ces dernières années, nous ne saurions recommander trop de circonspection.

Lorsque nous n'indiquons pas de filigrane en tête d'une émission, c'est qu'il s'agit de timbres sans filigrane ; dans le cas contraire, un cliché donne presque toujours l'aspect du filigrane tel qu'on le voit par transparence, c'est-à-dire le recto tourné vers soi. Pour les Colonies cependant, nous n'avons pas reproduit les filigranes employés dans les métropoles ; c'est, par exemple, au Danemark qu'on pourra voir le filigrane des Antilles danoises.

Nous reproduisons ici les quatre filigranes qui ont été employés successivement dans les Colonies anglaises :



CC ☛



CA ☛



CA multiple



CA multiple

FISCAUX-POSTAUX. - Les timbres fiscaux sont ceux qui sont émis uniquement pour les besoins du fisc (enregistrement, contributions directes et indirectes, etc.). Quelques pays ont admis des timbres fiscaux à l'affranchissement des correspondances ; ce sont ces timbres que nous appelons fiscaux-postaux.

Voir catalogue des Timbres FISCAUX ET SOCIO-POSTAUX (Editions Yvert et Tellier).

FLAMME :



Elle constitue, avec le timbre à date, l'empreinte d'une machine à oblitérer (Bickerdike, Chambon, Daguin, Flier, Frankers, Garcia, Horchkiss-Brandt, Klussendorf, Nec, Pitney-Bowes, Secap, Sylbe et Pondorf, Toshiba, Universal ...) Certains collectionneurs découpent les flammes pour éviter trop d'encom-

brement, mais il est souhaitable de les conserver sur enveloppes entières.

FORMAT. - Lorsque nous indiquons le format d'un timbre, les dimensions sont exprimées en millimètres et ne comprennent que le dessin, à l'exclusion des marges. La dimension horizontale est toujours indiquée la première.

FOULAGE : Léger relief apparaissant au verso d'un timbre du fait de l'impression typographique ou de l'apposition d'une surcharge.

FRANCE LIBRE : Timbres émis par le Comité Français de la Libération Nationale (C.F.L.N.) et vendus en Corse libérée et dans les colonies ayant rallié la France libre. Ils sont grevés d'une forte surtaxe. Ils étaient anciennement répertoriés dans la rubrique colonies générales.

FRANCHISE MILITAIRE : La franchise militaire est un mode d'affranchissement postal mis en place dès le début du 20^{ème} siècle pour permettre aux soldats et marins d'échanger gratuitement des correspondances avec leur proches. Dans un premier temps et jusqu'au début de la seconde guerre mondiale on utilisa simplement les timbres d'usage courant revêtus d'une surcharge typographique composée des lettres F et M pour Franchise Militaire. Par la suite ont été émis des timbres spécifiques à cet usage jusqu'en 1972.

De finalité identique, un timbre utilisé pour la correspondance des réfugiés espagnols en 1939 est inséré dans cette rubrique.

GAUFRE. - Se dit d'un papier qui a passé à sec entre deux cylindres gravés et qui montre, en un léger relief, l'empreinte de cette gravure.

GOMME. - La plupart des collectionneurs attachent une grande importance à ce que les timbres neufs aient encore au verso la gomme d'origine, c'est-à-dire soient encore gommés comme ils l'étaient au moment où ils ont été émis. C'est souvent un premier indice qu'ils n'ont été ni lavés ni truqués.

GOMME STRIEE : Définie à tort comme une qualité de papier lors de sa découverte, il s'agit d'un gommage avec des striures diagonales d'où l'appellation de «papier X». La confusion vient du fait que la gomme est apposée avant l'impression contrairement aux habitudes de l'époque. Une note de la Direction de l'Exploitation Postale datée du 16/04/1912 signale ces essais entrepris à l'Atelier sur papier Cluzel. En dehors des essais, ce papier (probablement un reliquat) fut aussi utilisé pour la fabrication de carnets de timbres du type Semeuse 10 c. rouge.

GOMME TROPICALE : La gomme des timbres-poste est destinée à les coller sur leur support mais pose parfois des problèmes lorsqu'ils doivent être stockés dans un milieu humide. Pour solutionner ces

problèmes, on utilise une gomme spéciale qui ne réagit pas aux variations hygrométriques. Pour la période moderne, une gomme dite tropicale, synthétique à base d'alcool de polyvinyle insensible aux variations hygrométriques ambiantes, est apparue en France en 1968 avec les timbres au type Sabine de Gandon. Elle est utilisée pour les timbres spécifiquement destinés aux départements d'outre-mer tropicaux (Réunion, Guyane, Guadeloupe, Martinique) ainsi que pour les timbres ayant vocation à se trouver à l'extérieur tels ceux commercialisés dans les distributeurs de carnets ou roulettes installés hors de l'enceinte des bureaux de poste. Cette gomme présente un aspect mat.

GRAVÉ. - Se dit d'un timbre imprimé en taille-douce. Les timbres gravés se reconnaissent à la finesse de leur impression et à la légère saillie de l'encre sur le papier. Ils figurent parmi les plus beaux qui aient été émis et la France, qui avait été longtemps rebelle à l'emploi de ce procédé, lui a fait faire par la suite des progrès remarquables.

GREVE (timbre de) : Il s'agit de vignettes émises par différents organismes à l'occasion des grèves postales pour se substituer aux timbres-poste officiels. L'organisme en question s'improvise donc transporteur de courrier le temps de la grève, la vignette correspond à la taxe d'affranchissement due par l'usager.

GUERRE (TIMBRE DE) : Timbre émis lors des deux guerres mondiales en dehors de l'autorité postale régulière a n de pallier un manque de figurines dans des zones occupées par l'Allemagne (Valenciennes 1914 - Dunkerque 1940 - Saint-Nazaire 1944 ...).

GUILLOCHÉ :



Gravure formée d'un réseau d'entrelacs gravé par un moyen mécanique et d'une finesse remarquable.

HÉLIOGRAVÉ. - Nous appelons ainsi les timbres imprimés sur des planches obtenues par des moyens chimiques, après insolation naturelle ou artificielle. Ce procédé a fait son apparition philatélique en Bavière avec la série de 1914 à l'effigie du prince Louis III, alors régnant.

IMPRESSION DEPOUILLEE : Cette variété peut provenir d'un encrier mal ou peu approvisionné. Egalement, un réglage «trop serré» de l'essuyeur enlèvera trop d'encre et la part qui subsistera dans les tailles sera insuffisante pour effectuer une impression correcte.

INTERPANNEAUX :



Vignette séparant deux panneaux de timbres d'une même feuille. Deux timbres entourant la vignette forment une paire inter-panneaux.

JOURNAUX : sont considérés comme journaux et écrits périodiques, au point de vue de l'application du tarif, les journaux, recueils, annales, mémoires, bulletins qui sont publiés dans un but d'intérêt général pour l'instruction, l'information, la culture du public. Des timbres particuliers furent créés par décret du 19 décembre 1868. Ils étaient collés sur le papier, avant impression du journal, ce qui permettait de remettre le journal, ainsi préoblitéré, à la poste au dernier moment, juste avant le départ du train.

LÉGENDE : Texte généralement inscrit sur le pourtour du timbre-poste. Il indique le pays, le nom du personnage ou le sujet représenté.

LIBÉRATION (TIMBRE DE LA) : Timbre revêtu d'une surcharge a n de remplacer les émissions de l'état français au moment de la libération. Ces émissions ont été réalisées par des responsables locaux, civils ou militaires, qui, en temps normal, n'auraient pas eu d'autorité pour le faire. 16 d'entre elles ont été reconnues par l'Administration.

LITHOGRAPHIÉ : Imprimé sur pierre. Nous indiquons, lorsque cela est possible, le moyen de distinguer les timbres lithographiés des gravés ou des typographiés. En général, la couleur est moins vive, l'impression est moins nette et ne laisse au verso aucune trace de foulage.

LOCAUX : Timbres émis dans une ville ou dans un territoire quelconque et n'ayant pouvoir d'affranchir que les correspondances à destination de cette ville ou de ce territoire. La tradition seule a déterminé quels étaient ceux de ces timbres qui devaient faire partie de la collection générale (par ex. les cantonaux de Suisse) et ceux qui en étaient exclus (par ex. les ruraux de Russie), exclusion qui n'empêche pas ces derniers d'être recherchés par les spécialistes et d'être parfois excessivement rares et chers.

L.V.F. : Vignettes de bienfaisance avec surtaxe au profit des œuvres sociales de la légion des volontaires français contre le bolchevisme. Vendues en France elles furent aussi utilisées sur les lettres du front de l'Est.

MANCOLISTE : Liste des timbres qui manquent à un collectionneur.

MARCOPHILIE : Etude et collection des marques postales (période antérieure au timbre) et des oblitérations (annulations manuelles ou mécaniques apposés sur les timbres-poste pour empêcher leur réutilisation).

MILLÉSIME : Chiffre indiquant l'année dans laquelle un timbre a été émis ou imprimé. Certains millésimes ne sont pas indiqués sur le timbre, mais sur une marge de feuille, et souvent alors d'une façon conventionnelle.

MIXTE : Affranchissement au moyen de timbres de pays différents signant en général l'intervention de deux services postaux pour l'acheminement d'un même pli (ne pas confondre avec les affranchissements composés utilisant deux émissions différentes, mais du même pays).

* **MODERNE** : Dans le langage philatélique, concerne les timbres-poste émis après 1945.

MON TIMBRE A MOI : A partir de 2008, les Timbres-Poste Personnalisés (TPP) sont remplacés par les MonTimbraMoi qui conservent la même vocation.

MONOGRAPHIE : Collection ou étude littéraire centrée sur un seul timbre, généralement d'usage courant. La monographie aborde tous les aspects du timbre : essais, épreuves, variétés, lettres, carnets, entiers postaux etc ...

MUSEE IMAGINAIRE : En 1961, le Directeur Général des Postes, M. Faucon, amateur d'art, propose de reproduire des tableaux de grands peintres sur des timbres-poste. L'A.T.P. innove en adoptant un format peu usité de 36 x 48 mm, soit le double du format habituel d'un timbre commémoratif. L'impression s'effectue avec la toute nouvelle machine taille-douce rotative en six couleurs qui est bien adaptée aux œuvres les plus graphiques et dessinées dont les couleurs ne rendent pas la tâche du graveur impossible.

Dans le début des années 70, naît l'idée que l'héliogravure devrait de préférence être utilisée pour les couleurs vives, les aplats, les sujets avec un grand nombre de coloris. Elle offrirait en outre la possibilité d'imprimer, selon ce procédé, des timbres de la série "Tableaux de Maîtres" ou "Vitraux". Les acquisitions de matériels sont différées à cause de mises au point techniques et du déménagement vers Périgueux. C'est finalement en 1974 que le Ministre des P.T.T., Hubert Germain, décide d'émettre un timbre-poste reproduisant une œuvre originale d'un peintre contemporain qui sera imprimé en héliogravure (œuvre de Joan Miró).

C'est l'ensemble de ces émissions qui sont regroupées sous ce vocable.

NETTOYAGE : Nous ne saurions trop conseiller aux collectionneurs de ne jamais classer un timbre oblitéré dans leur album avant de l'avoir soigneusement nettoyé. Le meilleur moyen pour cela est de le laisser tremper un quart d'heure dans l'eau froide et de le faire sécher ensuite entre deux morceaux de buvard blanc et bien propre. — Il y a des timbres dont la couleur se dissout ou se dénature dans l'eau et que l'usage apprendra à connaître. Citons parmi eux : les premières émissions de Cachemire, de Russie, du Levant russe, certains timbres verts de Grande-Bretagne et tous les timbres des États malais, de Johore, de Maurice, de Sarawak, etc., imprimés en vert tendre (émissions postérieures à 1890). Il en est de même des timbres imprimés sur papier très glacé (dit couché). Le meilleur moyen de les nettoyer est de les placer sur un feutre dont on maintient l'humidité.

NEUF : Ce n'est pas assez de dire qu'un timbre neuf n'est pas oblitéré : il faut aussi qu'il soit frais et de tout premier choix. La présence de la gomme d'origine doit être exigée quand un timbre est beaucoup plus cher à l'état neuf qu'à l'état oblitéré. Elle est d'ailleurs un premier indice qu'il n'a été ni tripoté ni lavuré.

* **NON DENTELE** :



Timbre-poste dépourvu de dents. Il peut s'agir :

- des premiers timbres-poste émis avant l'utilisation des machines à denteler (1849-1862).
- de timbres ayant échappé accidentellement à la dentelure : " non dentelé accidentel ".
- de timbres volontairement laissés sans dentelure, généralement pour des collections officielles (Empire Lauré) ou de timbres-poste destinés à être offerts.

NON-EMIS :

Exemple : N° 8
Non-émis suite
à un changement
de tarif.



Se dit d'un timbre dont le processus de fabrication est achevé mais qui en dernière étape ne peut être commercialisé pour des raisons indépendantes de la volonté de l'administration responsable de l'émission (contestation ou erreur du sujet, exemple carnet des personnages de 1985, changement de tarif imprévu, ...).

OBLITÉRATION : Cachet ou marque quelconque qui indique qu'un timbre a servi et ne peut plus être utilisé. Certaines oblitérations donnent une grande valeur à certains timbres, mais ne sont guère collectionnées que dans les pays d'origine de ces timbres ; on ne saurait trop conseiller l'expertise avant l'acquisition de pièces de ce genre, qui ne prennent d'ailleurs tout leur intérêt que quand elles sont sur lettre, sur enveloppe ou sur grand fragment. — Les oblitérations à la plume sont les moins recherchées. Cependant, lorsqu'on ne trouve pas un prix spécial pour les timbres O P, on pourra admettre qu'ils ont la même valeur que les timbres oblitérés poste. L'oblitération fiscale consiste généralement en un cachet violet ; l'oblitération télégraphique, en un ! à l'emporte-pièce.

* OBLITÉRATION TYPOGRAPHIQUE :



Annulation des timbres mobiles par les caractères d'imprimerie des journaux. Réglementairement apposés en haut et à droite de la première page du journal avant impression, ils étaient annulés par celle-ci. Cette forme de préoblitération répond au désir des éditeurs, soucieux de la fraîcheur de leurs informations, de remettre les journaux en dernière minute, sans perdre de temps pour l'oblitération.

En dehors de quelques précurseurs, l'annulation typographique se rencontre sur les timbres pour journaux (timbres fiscaux ou fiscaux-postaux) dès 1869. Sur les timbres-poste, l'annulation typographique se rencontre normalement à partir de septembre 1870 (suppression du droit fiscal pour les journaux le 5 septembre 1870) et jusqu'en novembre 1893 avec quelques rares cas tardifs (dernière date connue 1931).

ODONTOMÈTRE : Petit instrument en carton ou en celluloid, portant un graphique qui sert à mesurer les dentelures.

OFFSET : Procédé lithographique dans lequel la pierre est remplacée par une plaque de métal, du zinc le plus souvent. L'impression sur le papier se fait par décalquage sur un cylindre plastique, ce qui permet l'emploi de papiers très peu satinés.

PAIRE : Ensemble de deux timbres se tenant. La paire horizontale est davantage recherchée que la paire verticale. Voir Bande.

PAPIER : Le papier est le premier élément matériel du Timbre-Poste. Pour autant, son étude est difficile compte tenu du fait qu'il ne concerne que très rarement les problèmes postaux et donc l'Administration ne communique aucun élément à son sujet. De plus, les fabricants se comptent par dizaines. Lorsque nous trouvons des signes distinctifs parfaitement visibles et identifiables, nous pouvons toutefois signaler différentes catégories genrées selon les buts recherchés :

— **Economie**. On connaît le papier GC (Grande Consommation) qui fut utilisé entre 1916 et 1920 pour l'impression de certains timbres courant. Il est de mauvaise qualité et peut présenter différentes nuances : blanc, gris, gris-jaune ou chamois. La mention GC est également imprimée en marge des feuilles.

— **Mode d'impression** :

- Papier lissé ou couché : Ce type de papier se caractérise par sa surface lisse et brillante, obtenue grâce à l'utilisation d'additifs chimiques. La mesure du lissé est mesurée à l'aide de l'appareil Bekk (du nom de son inventeur) et s'exprime en secondes qui correspondent au temps d'écoulement d'un volume d'air en surface du papier. Le papier lissé est plutôt utilisé en héliogravure car il donne un excellent rendu des couleurs. Au contraire, on cherchera une certaine rugosité (on dit que le papier est moins calandré) pour la taille-douce afin de faciliter l'impression en allant chercher l'encre au fond de la taille (il est humidifié préalablement pour le rendre plus souple).

- Papier Harrison et Sons (dit HS) : c'est un papier couché, de fabrication britannique, enduit d'un composé luminescent à base de kaolin et de sulfate de baryum. Sa particularité est d'être polyvalent car il ne nécessite pas d'humidification préalable. Il a été utilisé pour un tirage en taille-douce du 2.20F rouge «Liberté de Gandon» les 30 & 31.10.85.

- Papier Whiley : papier également polyvalent et de fabrication britannique (le nom Whiley est celui de l'importateur). Fortement lissé, il est satiné, très fin et

souple. Il a été utilisé en taille-douce de Janvier à Mai 1989 sur des tirages «Liberté de Gandon».

— **Mécanisation postale.** C'est au moyen de la luminescence des timbres que la plupart des systèmes de tri automatique des lettres se sont développés depuis le début des années 60. Contrairement à d'autres pays, c'est la forme fluorescente de la luminescence qui fut choisie en France dans un premier temps. Son usage est destiné au tri automatique du courrier. Pour les timbres concernés, on incorpore des produits spéciaux dans la masse du papier qui seront détectés pour le redressement des lettres afin de pouvoir procéder à l'oblitération automatiquement. Le premier timbre fut commercialisé en 1962 dans la plus grande discrétion (type Coq 0,25 c.).

Voir également la définition du terme «fluorescence».

— **Ecologie.** A partir de début 2007 la Poste innove avec l'émission d'un carnet dit «Eco-carnet pour le planète». Ce carnet comporte 12 timbres au lieu de 10 timbres pour les carnets traditionnels avec sur une surface de papier quasi équivalente Ce qui correspond, d'après la Poste, à une économie de 13% de papier, c'est-à-dire 192 arbres préservés par an. Le papier utilisé provient de forêts gérées durablement (label FSC pour le papier des timbres et label PEFC pour le papier du support).

— **Sécurité.**

- Papier avec fil de soie : du fil de soie est ajouté secrètement à la pâte à papier (on le distingue plus ou moins nettement en regardant le verso). Ce procédé a été introduit par la poste suisse vers 1881 afin de rendre la contrefaçon des timbres plus difficile.

- Papier avec filigrane : il s'agit également d'une mesure de sûreté pour éviter les contrefaçons. Il est utilisé comme moyen d'identification pour l'authenticité d'un timbre. Les filigranes sont courants dans bien des pays comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne, ... mais moins usités en France. Le filigrane est une variation d'épaisseur du papier faisant apparaître une marque privée, un symbole définissant l'émetteur, voire un simple quadrillage. Pour distinguer les différents filigranes des timbres (marquage obtenu par une variation d'épaisseur du papier faisant apparaître une marque privée, un symbole définissant l'émetteur, voire un simple quadrillage qui se détecte par transparence), il convient d'utiliser un filigranoscope.

En France, cette technique est peu utilisée. Elle concerne une partie des 5 c. vert Cérés de 1871, le 15 c. bleu au type Sage type II ainsi que certains timbres des Colonies de la même période.

- Papier vergé : il laisse voir par transparence les

empreintes des fils métalliques (vergeures) formant le fond du moule dans lequel le papier a été fabriqué. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une mesure de sécurité.

Voir également «Gomme striée et Gomme tropicale»

PARA-OBLITÉRATION :



Annulation spéciale réalisée par feuille entière de timbres fautés ou invendus voués à la destruction. En France la para-oblitération se traduit en général par l'apposition d'hexagones concentriques sur les figurines.

* **PELURAGE** : Synonyme d'aminç. On emploie le mot pelurage lorsque l'aminç est de faible surface et de faible profondeur. Certains timbres, imprimés dans des conditions précaires sur des papiers de mauvaise qualité présentent généralement des pelurages (vignettes lithographiées de Diego Suarez). Certains papiers, tels les papiers de Chine ou de Japon, généralement utilisés pour l'impression d'épreuves, ne supportent que difficilement l'enlèvement de charnière qui provoque souvent un pelurage.

PERCÉS EN LIGNES : Se dit d'un timbre dont les bords ont reçu légèrement l'empreinte d'une lame coupante ; cette empreinte a pour but de faciliter la séparation des timbres. Elle est quelquefois colorée et on dit alors que les timbres sont percés en lignes colorées. Les mots percés en scie, en arc, etc., indiquent des variantes du même procédé, désignées d'après la forme des empreintes.

PERFORATION : Il s'agit d'entamer le papier pour permettre de séparer facilement et rapidement les timbres. La perforation matérialisée généralement par des trous ronds est nommée «dentelure» en philatélie. Les feuilles sont perforées à l'emporte-pièce ou par meulage en fin de chaîne juste avant la coupe. C'est l'étape finale et elle se trouve être compliquée à gérer. Il en résulte que les variétés de piquage sont assez nombreuses (voir Piquage). Concerne également le perçage dans un timbre sous forme d'initiales ou de dessins.

Cette pratique autorisée par le ministère des nuances le 15 novembre 1876 dura jusqu'à l'année 1954. En France, on distingue les perforations commerciales de firmes d'éviter que des collaborateurs n'utilisent les timbres à des fins privées et les perforations commémoratives tolérées par l'administration (la plus connue est la perforation EIPA en 1930 sur le timbre de poste aérienne n°6).

PERSONNALISÉS : De novembre 2000 à octobre 2007, la Poste a commercialisé les timbres-poste personnalisés (TPP). Un timbre personnalisé ou personnalisable est un timbre-poste illustré ou accompagné d'une vignette illustrée par un dessin ou une photographie choisis par un particulier, une association ou une entreprise non gouvernementale. Les entreprises assurent ainsi leur promotion sur courrier ; les particuliers peuvent, par exemple, annoncer d'heureux événements sur l'enveloppe. Voir pour la suite MonTimbraMo

PIGEONGRAMME : Message transporté de Tours puis Bordeaux vers Paris assiégé en 1870-1871. D'abord sur papier les pigeongrammes furent réduits sur pellicules. Ils étaient accrochés aux pattes des pigeons dans un minuscule tube en plume. A l'arrivée les messages étaient projetés sur écran puis recopiés sur papier et transmis au destinataire par le service télégraphique.

PINCE : Spécialement conçue pour le maniement des timbres la pince philatélique peut être droite ou recourbée à son extrémité («pelle»). Elle évite le contact du timbre avec les doigts qui peut laisser des traces sur la gomme.

PIQUAGE (variété de) : Le mot «piquage» s'entend pour «perforation» (voir ce terme). Cette opération étant difficile à gérer, ces variétés sont causées par une mauvaise coordination des groupes «imprimant» et «perforant». On parle ainsi de mauvais repérage ou mauvais calage. On distingue :



— *Le piquage décalé* se définissant comme un «léger décentrage de l'image, voire l'image du timbre légèrement touchée par les trous». Usuellement, on parle aussi dans ce cas de timbre décentré (lorsque la dentelure vient mordre le timbre à la marge ou se trouve dans la périphérie du dessin). Les piquages décalés sont les plus communs et ne justifient qu'une faible plus-value. On pourrait même parler de moins-value pour un timbre décentré !



— *Le terme piquage à cheval*

s'applique lorsque «la dentelure passe amplement sur la l'image des timbres». Elle doit être décalée de plus d'un tiers de la dimension du timbre.

Concernant la valeur à donner à ces variétés on retiendra que plus le timbre est récent, plus les décalages sont modestes et rares. Les critères de valeur évoluent donc selon la période d'impression du timbre et l'importance du décalage.

— *La pliure du papier* : ces variétés concernent les impressions typographiques effectuées feuille à feuille. Elles sont provoquées par un pliage d'une partie de la feuille (généralement dans un angle) avant la perforation. Ces variétés donnent, une fois le coin déplié, un piquage désordonné très spectaculaire.

PIQUÉ : Synonyme de dentelé. De même, piquage est employé dans le même sens que dentelure.

PLANCHE : Ensemble des clichés, généralement d'une même valeur, sur lesquels on imprime les timbres par feuilles entières. Lorsque ces planches sont numérotées, le même numéro est reproduit sur tous les timbres de la feuille.

PLI ACCORDEON :



Le plissage correspond à une déformation du support, qui après l'impression fait apparaître lors de son étirement un trait blanc (sans impression) plus ou moins important en largeur. La cause est un gondolage dû à une hygrométrie du papier trop forte ou, à la marge, un mauvais réglage entraînant une pression trop forte et un «bourrage» du papier.

PNEUMATIQUE : Service d'envoi accéléré de correspondances au moyen de tubes souterrains utilisant des curseurs propulsés par air comprimé. Ce service, d'un tarif élevé, fonctionna à Paris du 1er mai 1879 au 30 mars 1984 et à Marseille de 1910 à 1914. Des entiers postaux furent spécialement émis pour ce service.

POINTILLÉ : Se dit d'un papier qui présente une impression plus ou moins visible de petits points rapprochés, formant une espèce de semis grisâtre.

POREUX : Se dit d'un papier à trame apparente, mou et généralement assez épais.

PORTE-TIMBRE :



Vignette généralement dentelée comportant en son centre un espace vide destiné à recevoir un timbre et sur le pourtour un message à caractère touristique, politique ou autre. Apparus dans les années 1870, ils étaient d'abord frappés au tampon. Ils connurent leur âge d'or entre 1907 et 1918. (A lire : livret de l'expert «Les porte-timbres» joint au Tome 1 du catalogue Yvert et Tellier en 2010).

POSTE AÉRIENNE : appelée «aviation postale» de 1919 à 1926, la Poste aérienne correspond aux plis acheminés par avion après application d'une surtaxe aérienne. De nos jours les timbres de poste aérienne, de forte faciale, sont utilisés indifféremment pour les plis aériens et ceux par voie de surface.

POSTE AÉRIENNE MILITAIRE : Timbres de France, Algérie, Maroc et Sénégal surchargés pour être utilisés à bord du bâtiment de ligne Richelieu à New-York en 1943 et timbre des USA PA n° 26 surchargé RF en Afrique du Nord et en AOF pour être utilisé sur les plis aériens de marins français à destination des USA.

PREOBLITERE (Timbre) : Se dit d'un timbre qui a reçu une surcharge équivalant à une oblitération par avance. Ces timbres vendus ainsi par la Poste ne sont acceptés que pour un envoi en grand nombre en une seule fois. Le montant de la taxe d'affranchissement correspond alors à un tarif préférentiel. Ces timbres spécifiques ne sont plus émis depuis 2011, le principe étant remplacé par une pré-impression des timbres sur les plis ou emballages de colis.

PROJET :

Exemple : Projet de 1934 du Ministre Jean MISTLER qui est à l'initiative du renouvellement des timbres-poste français de la série touristique. Mais il dû démissionner rapidement et son projet ne vit jamais le jour.



Se dit d'un timbre dont l'émission a été envisagée et

qui, pour diverses raisons politiques, économiques ou techniques, n'a pas été menée à son terme. Les projets se limitent généralement à la confection du poinçon. Voir également «non-émis».

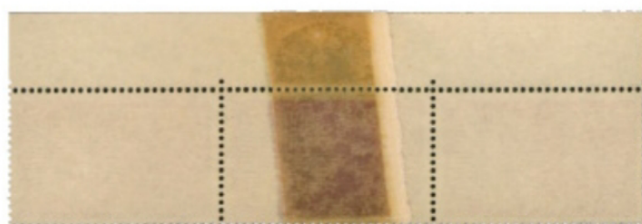
PROVISOIRE : Timbre ou émission faite occasionnellement par suite du manque d'une ou plusieurs valeurs postales. La brièveté de leur existence leur confère souvent une certaine rareté.

PUBLICITIMBRE :



Dans les carnets les timbres sont accompagnés d'une bandelette pouvant accueillir un message publicitaire : ce sont les publicitimbres. Cette invention, due à l'imprimeur de carnets Carlos Courmont (1923) s'est perpétuée jusqu'en 1964 (exposition Philatec). Les publicitimbres sont recherchés en particulier par les thématistes. Voir rubrique publicitimbres dans le catalogue Yvert et Tellier Tome 1 2006 (Pages 674 à 712).

RACCORD (Impression sur) :



Les techniques de fabrication des papetiers ne permettant pas d'avoir une bande sans fin, des raccords sont réalisés sous la forme de «raboutages» avant l'impression. Pour faciliter le passage dans la machine, ils sont effectués en biais et renforcés par une bande adhésive. De plus, pour être facilement repérables, leur emplacement dans la bande est matérialisé par un gros trait rouge ou une petite bande de papier collée en marge quelques centimètres avant le raccord appelée «sonnette». Si la passe en machine se déroule bien, les timbres sont imprimés normalement sur le raccord.

RADIODIFFUSION (timbre de) : Ces vignettes servaient à matérialiser le paiement d'une taxe due par les possesseurs d'appareils radiophoniques. Elles devaient être collées au dos de l'appareil radiophonique. En usage de 1935 à 1937, elles ne comportent pas de faciales mais sont différenciées par une couleur différente tous les ans. Leur assimilation à un timbre vient du fait de leur fabrication par l'Atelier du Timbre de Paris.

* **RARETE :** Caractère de ce qui est peu courant et dont le nombre d'exemplaires connus est faible. En philatélie, il n'y a pas de lien systématique entre la rareté et la valeur marchande.

RECTO VERSO (Impression) :



Se dit d'un timbre imprimé à l'endroit au recto et à l'envers, par décalque, au verso.

RECTO ET VERSO (Impression) :



Se dit d'un timbre imprimé à l'endroit, au recto comme au verso.

RE-ENTRY :



Mot anglais qui s'applique à un timbre présentant quelques traces d'un report mal effacé et qui doublent certaines parties de l'image obtenue par un nouveau report.

RÉIMPRESSION : Tirage fait, alors qu'un timbre n'a plus cours, sur la planche qui a servi à imprimer ce timbre.

RENVERSE (surcharge ou centre) :



Avant l'invention des presses rotatives, l'impression des timbres était réalisée feuille par feuille, ce mode d'impression étant dit « à plat ». Le principal défaut qui en découle concerne la surcharge ou la seconde couleur renversée par rapport à la première. Il s'origine par le fait de ce passage feuille à feuille qui entraîne parfois la présentation de la feuille à l'envers lors du second passage dans la machine.

REPORT : Opération qui consiste :

— soit à décalquer l'image d'une gravure pour la reproduire sur une pierre lithographique ou sur un bloc de métal ;

— soit à reporter sur zinc (pour l'impression offset), par un procédé photographique, le texte et les clichés qui ont été préalablement imprimés — ou montés (typons) — sur cellophane.

ROULETTE : Certains timbres de grande consommation destinés aux machines distributrices ont été confectionnés en « bandes sans fin ». Ils se présentent alors sous forme de bobines d'abord de 600 (tirage à plat) ou 1200 (tirage par rotative) et, depuis 1929 en bobines de 500 ou 1000 exemplaires et exceptionnellement de 2000. Les timbres provenant de ces bobines, dites « Roulettes », se collectionnent généralement par bande verticale de 6 ou 11, afin de pouvoir les différencier avec certitude. Ces timbres se présentent généralement avec les dents coupées sur un ou deux côtés.

SERVICE (TIMBRE DE) : Timbre-poste destiné à l'affranchissement du courrier d'organismes officiels. En 1942, fut émise une série de 15 timbres au type francisque pour affranchir le courrier des administrations de l'état français qui jouissait jusqu'alors de la franchise postale. Cette série resta non émise et fut en partie détruite à la Libération (toutefois, une partie échappa à la destruction opérée et fut retrouvée quelques années plus tard). En 1958, les timbres de service réapparaissent pour affranchir le courrier du conseil de l'Europe à Strasbourg et de l'U.N.E.S.C.O. à Paris.

SIGNATURE. - Mention faite, au bas d'un timbre, du nom du dessinateur, du graveur ou de l'imprimeur.

SOCIAUX-POSTAUX : Un système de retraite vieillisse obligatoire fut institué en France, par la loi du 5 avril 1910, au profit des travailleurs faiblement rémunérés du secteur privé, sous le nom de "Retraites Ouvrières et Paysannes". Tous ces timbres étaient en vente dans les bureaux de poste et les débits de tabacs. Ils ont été imprimés par l'A.T.P. de Paris et, à ce titre, ils possèdent les mêmes caractéristiques que les timbres-poste de l'époque. Un certain nombre de ces timbres ont été fournis aux Cours d'instruction et annulés pour ce faire des mêmes surcharges que celles des timbres-poste.

Vu qu'ils faisaient uniquement l'objet d'une vente aux guichets de la Poste, toutes les interventions ou oblitérations ultérieures sur les différents formulaires ne concernent pas le service postal. Ils étaient destinés uniquement aux opérations de comptage qui s'opéraient aux guichets et n'étaient donc jamais utilisés pour des exercices pratiques. Les collectionneurs se doivent d'être prudents car toutes les oblitérations rencontrées sur ces vignettes sont au mieux de la complaisance, au pire des faux.

SONNETTE : Voir **RACCORD**

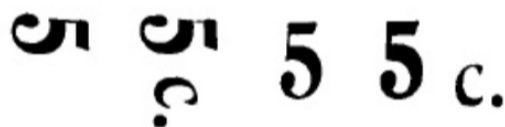
SPÉCIALISTE : Collectionneur qui limite sa collection à un ou quelques pays, voire à une émission, dont il recherche alors les moindres variétés.

SPÉCIMEN : Cette mention fut également apposée sur certains timbres qui ont été remis comme échantillons au bureau de l'Union Postale Universelle, à Berne, ou offerts par un gouvernement à des particuliers. Ces timbres sont admis dans beaucoup de collections ; nous en cotons d'ailleurs quelques-uns parmi ceux qu'on rencontre le plus souvent. Ceux des fortes valeurs de quelques colonies anglaises sont de véritables raretés.

Voir rubrique Cours d'Instruction.

SUR-ENCRAGE : Se dit lorsqu'il y a un dépôt excessif de l'encre sur le papier. La charge d'encre en excès déposée sur la totalité de la surface du cylindre d'impression n'est tout simplement pas éliminée parce que le système d'essuyage est inopérant. C'est donc l'intégralité de la feuille qui est imprimée ne laissant quasiment plus apparaître le sujet qui devient illisible.

SURCHARGE : Inscription apposée sur un timbre et qui a pour objet d'en modifier la valeur ou la destination. — Nous indiquons toujours la couleur de la surcharge (voir aux abréviations) lorsqu'elle n'est pas noire ; et sa position lorsqu'elle n'est pas horizontale. Il n'est pas inutile de faire remarquer que, dans l'exemple ci-dessous, les surcharges I et II sont verticales et les surcharges III et IV horizontales :



I II III IV

* **SURTAXE** :

1) **TIMBRES-POSTE** : taxe supplémentaire, sans valeur d'affranchissement, s'ajoutant à la valeur fiduciaire d'un timbre-poste et collectée par l'administration postale au profit d'une œuvre (Croix-Rouge, Chômeurs intellectuels, etc.).

2) **TARIFS** : taxe supplémentaire s'ajoutant à

l'affranchissement principal pour donner droit à un service particulier (surtaxe aérienne, de levée exceptionnelle, etc.).

TAXE (timbre) : Un timbre-taxe est un timbre qui matérialise le port dû par le destinataire d'un pli insuffisamment affranchi. Introduit en premier lieu comme chiffre-taxe en 1859, il est dénommé timbre-taxe en mars 1947.

TEINTÉ : Se dit d'un papier qui a reçu une teinte de fond avant l'impression de la vignette-timbre. Nous employons les mots papier teinté lorsque les timbres sont imprimés sur un papier ayant reçu une teinte de fond de la même couleur que le timbre lui-même, mais dans un ton beaucoup plus pâle.

TELEGRAPHE : Le télégraphe est un dispositif permettant de communiquer en envoyant des messages rapidement et à distance par l'intermédiaire de signaux codés. Après avoir connu ses heures de gloire jusqu'au milieu du siècle dernier, ce système de transmission est tombé assez rapidement en désuétude avec l'arrivée de moyens de communication plus simples.

Les PTT qui avaient compétences pour la transmission de messages ou télégrammes par ce moyen utilisaient des timbres spécifiques pour le règlement à l'avance de ces envois ouverts au public.

TELEPHONE : Le télégraphe est un dispositif permettant de communiquer en envoyant des messages rapidement et à distance par l'intermédiaire de signaux codés. Après avoir connu ses heures de gloire jusqu'au milieu du siècle dernier, ce système de transmission est tombé assez rapidement en désuétude avec l'arrivée de moyens de communication plus simples.

Les PTT qui avaient compétences pour la transmission de messages ou télégrammes par ce moyen utilisaient des timbres spécifiques pour le règlement à l'avance de ces envois ouverts au public.

TÊTE-BÊCHE : État de deux timbres tenant l'un à l'autre, dont l'un est à l'envers par rapport à l'autre. Le tête-bêche est dit horizontal lorsque les timbres sont à côté l'un de l'autre ; vertical lorsque l'un est au-dessus de l'autre. — Les amateurs préfèrent le tête-bêche horizontal ; c'est ce dernier que nous entendons coter lorsque nous indiquons un prix.

TÊTE D'IVOIRE. - Timbre au verso duquel se détache, en blanc sur azuré, le contour plus ou moins flou de l'effigie du recto.

THÉMATIQUE : Collection des timbres liés à un sujet donné. Elle s'est développée à partir des années 50. Jouissant d'une grande faveur auprès des philatélistes, elle a amené les administrations postales à inclure les thèmes dans leurs émissions : animaux, automobile, aviation, sports, jeux olympiques, cyclisme etc ...

TIMBRE-MONNAIE :



Timbre détourné de sa fonction postale pour remplacer la petite monnaie en période de pénurie. Ce procédé fut inventé aux USA le 12 août 1862 par John Gault pendant la guerre de sécession. En France, pendant la première guerre mondiale des timbres au type Semeuse furent placés dans des sachets fermés par des macarons publicitaires. Ces sachets ne résistant pas aux manipulations on opta pour une capsule de mica sertie dans un jeton métallique en aluminium pour les timbres monnaie estampés ou en fer blanc pour ceux qui comportent une impression en couleurs. L'utilisation des timbres-monnaie cessa en 1923 avec le retour de la petite monnaie métallique.

TIMBRE-POSTE : Vignette, généralement imprimée sur un support papier, destinée à être collée sur un objet confié à la poste pour son acheminement et ayant une valeur d'affranchissement égale au prix marqué sur son recto ou défini conventionnellement par la couleur ou une lettre par exemple. Cette valeur correspond à la taxe d'acheminement fixée selon certains critères de poids, format, distance par l'Administration des postes.

* **TIRAGE :** En philatélie, le mot désigne la quantité de timbres qui ont été imprimés. La date de tirage correspond donc à celle de l'impression des timbres.

TOUCHÉ :



Se dit d'un timbre non dentelé dont le filet d'encadrement a été entamé. Un timbre touché perd une grande partie de sa valeur.

TRÉSORS DE LA PHILATÉLIE : Jeux de blocs-feuillets comportant chacun un timbre gravé émis entre 1928 et 1959 reproduit dans sa couleur originelle et quatre exemplaires dans d'autres couleurs. A partir de 2014, un jeu est émis chaque année et à partir de 2015 un timbre cadeau est joint au jeu.

TVP : (Timbre à Validité Permanente) : Timbre sans faciale indiquée. Seule la couleur indique le montant de l'affranchissement et le timbre demeure valable quelle que soit l'évolution du tarif (il s'agit généralement du vert pour le tarif non urgent et du rouge pour le tarif normal). Le premier timbre d'usage courant concerné voit le jour en avril 1993 avec une «Marianne du Bicentenaire de Briat» du type de 1989.

TYPE (pour un timbre donné) : Terme utilisé en philatélie pour répertorier des timbres qui présentent une différence systématique. La différence résulte d'un aléa du processus de confection de l'outil d'impression (planche, cylindre, ...) à partir de deux ou plusieurs poinçons secondaires. A contrario, une variété résulte d'un accident survenant pendant l'impression proprement dite. Un type peut concerner une feuille entière ou quelques timbres d'une même feuille, voire un seul.

TYPOGRAPHIE : Se dit d'un timbre imprimé en typographie, c'est-à-dire sur des caractères ou des clichés en relief. Le signe distinctif de cette impression est le foulage, empreinte légère qu'on remarque souvent au verso.

USÉ : Se dit (à tort) d'un timbre qui a servi et qui est oblitéré.

VARIÉTÉ : Imperfection causée par un incident technique de fabrication (manque d'encre, défaut d'essuyage, dentelure défectueuse, absence d'une ou plusieurs couleurs, pliure du papier ...).

VERGÉ : Se dit d'un papier bâtonné dans la pâte (comme le sont les papiers dits anglais du commerce). - A défaut d'indications contraires, la vergeure est horizontale.

VIGNETTE CODE POSTAL : L'importante évolution du trafic postal à partir des années 60 a conduit l'Administration des Postes à normaliser la codification des adresses afin de faciliter la mécanisation des tâches de tri. Cette normalisation s'est opérée en deux phases : à partir de 1965 avec le lancement du code postal à 2 chiffres ; à partir de 1972 avec le lancement du code postal à 5 chiffres. Pour familiariser les usagers à ces nouveaux codes, plusieurs campagnes publicitaires ont été réalisées. Parmi les nombreux objets qui ont servi de support à ces campagnes, on distingue notamment des vignettes présentées en carnets ou en feuillets.

VIGNETTE EXPÉRIMENTALE : La recherche de l'amélioration technique dans la fabrication du timbre-poste, et ses accessoires, conduit à mener des essais. Ceux qui nous intéressent sont généralement réalisés à l'aide de figurines particulières, différentes des timbres émis, appelées Vignettes Expérimentales. Il s'agit là de vignettes qui ne ressemblent à aucun timbre émis afin de leur ôter toute valeur fiduciaire. L'absence d'impression (lorsqu'elle n'est pas accidentelle) entre également dans ce champ. L'utilisation de ces vignettes concerne l'impression proprement dite, on les rencontre par exemple lorsque l'impression passa des presses à plat aux rotatives, lorsque la gravure en Taille-douce fut introduite et plus près de nous lorsque

l'Atelier du Timbre Poste s'intéressa à l'héliogravure ou à l'offset. Elles sont utilisées également dans les portions annexes de la fabrication telles : la dentelure, le réglage des appareils distributeurs (de carnets ou roulettes), la présentation (format, papier, ...), l'automatisation du traitement du courrier avec l'introduction de la phosphorescence, etc.

VIGNETTE EXPOSITION : Lors des Expositions Universelles du XIX^{ème} siècle à Paris, on observe les premières sections de timbrologie. C'est en 1892 que se tint la première exposition internationale de timbres-poste au Champ de Mars mais ne donna pas prétexte à l'émission de vignettes.

La majorité de ces vignettes sont officielles (émises par la Poste) et certaines par les Comités d'Organisation. Jusqu'en 1913, elles ont été appelées "Timbres Commémoratifs" et ce n'est que lors de la conception de timbres à sujet (1^{ère} série des Orphelins) que le terme "Vignette" a été employé pour éviter toute confusion.

	Neuf sans charnière
	Neuf avec charnière
	Neuf sans gomme
	Oblitéré
	Oblitération particulière
	Paire oblitérée
	Bande de 3 oblitérée
	Bande de 4 oblitérée
	Bloc de 4 neuf
	Bloc de 4 oblitéré
	Bloc de 4 sur lettre
	Seul sur lettre
	Sur lettre

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

A. C.	Amérique Centrale	Eu.	Europe	P.	Papier
Af.	Afrique	F.	Fond	P. en l.	Percé en lignes
A. N.	Amérique du Nord	fcé	Foncé	Pl.	Planche
ann.	Anniversaire	Fil.	Filigrane	Quad.	Quadrillé
ard.	Ardoise	Fig.	Figure	R.	Réimpression
A. S.	Amérique du Sud	fve	Fauve	R.	Surcharge rouge
As.	Asie	gr.	Gris	renv.	Renversé(e)
Av.	Poste aérienne	imp.	Impression	rge	Rouge
B.	Annulé par barres	J.	Surcharge jaune	s.	Sur
B.	Surcharge bleue	jne	Jaune	S. ou Surch.	Surcharge
bienf.	Bienfaisance	L.	Surcharge lilas	sép.	Sépia
briq.	Brique	l.d.v.	Lie-de-vin	Sign.	Signature
c.	Surch. CANCELLED	Lég.	Légende	SP.	Surch. SPÉCIMEN
C.	Surcharge carmin	M. T.	Même type	T.	Timbre
cath.	Cathédrale	Mill.	Millésime	T.-P.	Timbre-poste
cent.	Centenaire	N.	Surcharge noire	V.	Surcharge verte
chs	Chamois	Non d.	Non dentelé	Val.	Valeur
chaudr.	Chaudron	n ^r	Noir	v ^{on}	Vermillon
c ⁱⁿ	Carmin	Obl.	Oblitéré	v ^{rt}	Vert
c ⁱⁿ	Carminé	Oc.	Océanie	V ^{io}	Surcharge violette
cl.	Clair	O. E.	Oblitéré entier	£	Livre sterling
c ^{net}	Carnet	O. F.	Oblitéré fiscalement	\$	Dollar, Peso ou Yuan
Com.	Commémoratif	O. P.	Oblitéré plume	○	Perforé d'un cercle
D.	Dentelé	O. T.	Oblitéré télégraphe		
Dble	Double	ol.	Olive		
Eff.	Effigie	or ^s	Orange		
Eg.	Église	outr.	Outremer		